Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	64 849	FH		FI	64 849	257 892
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**64 849**	FK		FL	**64 849**	**257 892**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**64 850**	**257 892**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 124	6 314
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 592	10 167
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	43 971	43 971
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**64 686**	**60 452**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**164**	**197 440**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	346	619
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**346**	**619**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(346)**	**(619)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(182)**	**196 821**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		47 774
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**64 850**	**257 892**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**65 032**	**108 845**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(182)**	**149 047**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROD EXCEPT		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation. Les règlements du CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont appliqués depuis l'exercice ouvert à compter du 01 janvier 2005.

Amortissements des Constructions : entre 15 et 20 ans

- Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

Disponibilités en banque ou en caisse : elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur. La situation en France dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.
Cette crise n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société.

Evènements significatifs postérieur à la clôture :

Dans ce contexte incertain, il est difficile de pouvoir évaluer aujourd'hui l'impact exact de cette crise sur l'activité de la société à long terme.
Toutefois, à la date d'établissement de ses comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	160 071					160 071
Constructions sur sol propre	802 770					802 770
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**962 841**					**962 841**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	560					560
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**560**					**560**
TOTAL	**963 401**					**963 401**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	358 759	43 971		402 729
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**358 759**	**43 971**		**402 729**
	TOTAL	**358 759**	**43 971**		**402 729**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	45 393	45 393	
Taxes sur la valeur ajoutée	1 782	1 782	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	80	80	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**47 255**	**47 255**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	29 542	29 542		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 536	10 536		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	118	118		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**40 197**	**40 197**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 484
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**6 814**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**6 696**
Fourn.fact.non parvenues	*6 696*	
Autres dettes		**118**
Charges à payer	*118*	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT :

« Y.D. AMENAGEMENT »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.244,90 €uros
C/O SATAC ST-YVES – 132 RDN 7
83600 FREJUS

RCS FREJUS 380.256.016. – 90 B 470

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL Y D AMENAGEMENT**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 132 RDN7 83600 FREJUS

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 8 0 2 5 6 0 1 6 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	160 071	AO	160 071	160 071
	Constructions	AP	802 770	AQ	402 729 400 041	444 011
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	560	CV	560	560
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	**963 401**	BK	**402 729** **560 672**	**604 643**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		80
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	47 255	CA	47 255	1 303
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	276 397	CG	276 397	431 137
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	**323 652**	CK	**323 652**	**432 520**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 287 053**	1A	**402 729**	**884 324** **1 037 163**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☒ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 15 245)	DA	15 245	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	827 540	728 493
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(182)**	**149 047**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**844 127**	**894 309**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 542	80 026
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		52 797
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 536	7 801
	Dettes fiscales et sociales	DY		2 229
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	118	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**40 197**	**142 853**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**884 324**	**1 037 163**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D			
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E			
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 197	113 311	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	64 849	FH		FI	64 849	257 892
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**64 849**	FK		FL	**64 849**	**257 892**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**64 850**	**257 892**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 124	6 314
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 592	10 167
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	43 971	43 971
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**64 686**	**60 452**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**164**	**197 440**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	346	619
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**346**	**619**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(346)**	**(619)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(182)**	**196 821**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		47 774
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**64 850**	**257 892**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**65 032**	**108 845**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(182)**	**149 047**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROD EXCEPT		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	45 393		45 393		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 782		1 782		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	80		80		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	**47 255**	VU	**47 255**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	29 542	29 542		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 536	10 536		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	118	118		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**40 197**	VZ **40 197**		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	50 484			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL Y D AMENAGEMENT** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	149 047		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	99 047	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	50 000	
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		
TOTAL I	ØF	**149 047**		**TOTAL II**	ZH	**149 047**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	6 750	4 505
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	2 417	1 045
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	957	765
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**10 124**	**6 314**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	1 786	1 256
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	8 806	8 911
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**10 592**	**10 167**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	12 969	51 578
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	2 022	1 367
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *	ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	2,21 %	1,17 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- **Amortissements** : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation. Les règlements du CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont appliqués depuis l'exercice ouvert à compter du 01 janvier 2005.

Amortissements des Constructions : entre 15 et 20 ans

- **Les méthodes d'évaluation** retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

Disponibilités en banque ou en caisse : elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur. La situation en France dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.
Cette crise n'a pas eu à ce jour d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société.

Evènements significatifs postérieur à la clôture :

Dans ce contexte incertain, il est difficile de pouvoir évaluer aujourd'hui l'impact exact de cette crise sur l'activité de la société à long terme.
Toutefois, à la date d'établissement de ses comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	160 071					160 071
	Constructions sur sol propre	802 770					802 770
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**962 841**					**962 841**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	560					560
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**560**					**560**
	TOTAL	**963 401**					**963 401**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	358 759	43 971		402 729
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**358 759**	**43 971**		**402 729**
	TOTAL	**358 759**	**43 971**		**402 729**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	45 393	45 393	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 782	1 782	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	80	80	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**47 255**	**47 255**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	29 542	29 542		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 536	10 536		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	118	118		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**40 197**	**40 197**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 484
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**		31/12/2022
Total des Charges à payer		**6 814**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés *Fourn.fact.non parvenues*	*6 696*	**6 696**
Autres dettes *Charges à payer*	*118*	**118**

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

« Y.D. AMENAGEMENT »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.244,90 €uros

C/O SATAC ST-YVES – 132 RDN 7
83600 FREJUS

RCS FREJUS 380.256.016. – 90 B 470

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-sept juin à onze heures trente minutes,

Les associés de la Société « Y.D. AMENAGEMENT », Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.244,90 €uros, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation verbale de la gérance.

Monsieur Yves DELIEUVIN préside la séance en sa qualité de gérant de la société.

Les associés présents ou représentés détiennent les parts sociales ci-après, savoir :

- SAS DU LITTORAL à concurrence de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts, ci	999
- Monsieur Yves DELIEUVIN à concurrence de une part, ci	1
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, ci	1.000

Monsieur le Président constate la présence de tous les associés de la société. En conséquence, l'assemblée peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président fait observer à l'assemblée que, d'un commun accord entre tous les associés, et sous l'égide des dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce, les formes légales de convocation n'ont pas été observées mais que toutefois, les associés ont reçu communication du rapport de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée, quinze jours avant la présente réunion, délai prévu par l'article R 223-19 du Code de Commerce ; qu'en conséquence, il appartient aux associés de confirmer la validité de la présente assemblée en renonçant expressément à en invoquer une quelconque nullité.

Sur ces observations, les associés à l'unanimité, déclarent renoncer expressément à toute action en nullité de la présente assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts mis à jour de la société ;
- L'ordre du jour de la présente assemblée ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition des associés, au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes ; Affectation des résultats de l'exercice ; Quitus à la gérance ;
- Approbation desdites conventions ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, la perte de l'exercice s'élevant à -182 €uros :

- RESERVES ANTERIEURES	827 540 €
- RESULTAT DE L'EXERCICE.....	-182 €
	827 358 €

Le somme de 827 358 €uros est affectée comme suit :

- AUTRES RESERVES	777 358 €
- DIVIDENDES.....	50 000 €

soit un dividende brut (prélèvements sociaux inclus) de 50 €uros par part sociale. Ce dividende sera mis en paiement au 31 août 2023.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2021	50 000 €	50 €
- 2020	50 000 €	50 €
- 2019	50 000 €	50 €

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve à la gérance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, décide d'approuver ces conventions.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU LES ASSOCIES INTERESSES NE PRENNENT PAS PART AU VOTE.

L'ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à douze heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

DONT PROCES VERBAL.

SAS DU LITTORAL
(Yves DELIEUVIN)

Yves DELIEUVIN

« Y.D. AMENAGEMENT »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.244,90 €uros

C/O SATAC ST-YVES – 132 RDN 7
83600 FREJUS

RCS FREJUS 380.256.016. – 90 B 470

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-sept juin à onze heures trente minutes,

Les associés de la Société « Y.D. AMENAGEMENT », Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.244,90 €uros, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation verbale de la gérance.

Monsieur Yves DELIEUVIN préside la séance en sa qualité de gérant de la société.

Les associés présents ou représentés détiennent les parts sociales ci-après, savoir :

- SAS DU LITTORAL à concurrence de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts, ci	999
- Monsieur Yves DELIEUVIN à concurrence de une part, ci	1
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, ci	1.000

Monsieur le Président constate la présence de tous les associés de la société. En conséquence, l'assemblée peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président fait observer à l'assemblée que, d'un commun accord entre tous les associés, et sous l'égide des dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce, les formes légales de convocation n'ont pas été observées mais que toutefois, les associés ont reçu communication du rapport de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée, quinze jours avant la présente réunion, délai prévu par l'article R 223-19 du Code de Commerce ; qu'en conséquence, il appartient aux associés de confirmer la validité de la présente assemblée en renonçant expressément à en invoquer une quelconque nullité.

Sur ces observations, les associés à l'unanimité, déclarent renoncer expressément à toute action en nullité de la présente assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts mis à jour de la société ;
- L'ordre du jour de la présente assemblée ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition des associés, au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes ; Affectation des résultats de l'exercice ; Quitus à la gérance ;
- Approbation desdites conventions ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, la perte de l'exercice s'élevant à -182 €uros :

- RESERVES ANTERIEURES	827 540 €
- RESULTAT DE L'EXERCICE.....	-182 €
	827 358 €

Le somme de 827 358 €uros est affectée comme suit :

- AUTRES RESERVES	777 358 €
- DIVIDENDES.....	50 000 €

soit un dividende brut (prélèvements sociaux inclus) de 50 €uros par part sociale. Ce dividende sera mis en paiement au 31 août 2023.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2021	50 000 €	50 €
- 2020	50 000 €	50 €
- 2019	50 000 €	50 €

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve à la gérance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, décide d'approuver ces conventions.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU LES ASSOCIES INTERESSES NE PRENNENT PAS PART AU VOTE.

L'ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à douze heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

DONT PROCES VERBAL.

SAS DU LITTORAL
(Yves DELIEUVIN)

Yves DELIEUVIN